



# Consolidation de la paix

UN PBF - Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix

## Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)

### Fonds pour la consolidation de la paix (PBF)

### Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix (PRF)

### RÉVISION DE DESCRIPTIF DE PROJET PRF<sup>1</sup>

<p><b>Titre du projet :</b> Appui à la sécurité communautaire et la cohésion sociale auprès des jeunes touchés par les conflits</p>	<p><b>Entité(s) récipiendaire(s) de l'ONU (RUNOs)</b>  UNFPA, UNDP et VNU</p>
<p><i>Personne à contacter concernant le projet :</i> <i>MIBURO Anathalie</i> <i>Directeur Général de la Jeunesse</i> <i>anathaliemiburo@yahoo.fr</i></p> <p><i>NDIZEYE Janvier, Chargé de Programme de communication pour le changement de comportement et Plaidoyer</i> <i>3, UN TANGANYIKA House à Bujumbura</i> <i>Téléphone : +25779901071</i> <i>E-mail : ndizeye@unfpa.org</i></p> <p><i>Marie Ange Kigeme, Chargée de Programme au PNUD</i> <i>Téléphone: +257 22 30 11 44</i> <i>E-mail: ange.kigeme@undp.org</i></p> <p><i>Benjamin Frowein, Représentant de UNV</i> <i>Téléphone : +257 71 70 67 79</i> <i>E-mail: benjamin.frowein@undp.org</i></p>	<p><b>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :</b></p> <p>Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture : Gouvernement</p> <p>ONG internationales: American Friends Services Committee, World Vision</p> <p>ONGs locales : SPARK, Scouts, Guides, COPED et les associations des jeunes</p>
<p><b>Numéro de projet du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) :</b> PBF/BDI/D-2, ID : 00100847</p>	<p><b>Site du projet :</b> Bujumbura Mairie, Bujumbura Rural et Bururi dans 13 zones à savoir : Musaga, Nyakabiga, Ngagara, Cibitoke, Kanyosha, Mutakura, Buterere, Kinindo, Bwiza, Buyenzi) et dans les communes de Mukike, Mugongo-Manga</p>

<sup>1</sup> Utiliser ce formulaire UNIQUEMENT dans le cas d'une augmentation de budget ou d'un changement significatif des résultats visés par le projet. La demande doit être accompagnée d'un formulaire de transmission (Transmittal form) signé par les coprésidents du JSC – Formulaire 3.3.

	et Mugamba. 7 zones plus proches à savoir : Kamenge, Ntega, Kirundo, Matana, Gatumba, Rusaka et Gisozi
<b>Description du projet :</b> Le projet vise à contribuer à la cohésion sociale et promotion de la paix dans les communautés de Bujumbura Mairie, Bujumbura Rural et Bururi touchées par les conflits en donnant aux jeunes de divers milieux sociaux, économiques et politiques la possibilité d'interagir, d'apprendre et d'acquérir des moyens de subsistance renforçant ainsi leur coexistence pacifique, la cohésion sociale et le développement socio-économique.  La stratégie d'intervention initialement proposée ne changera pas pour la période d'extension	<b>Budget d'origine approuvé :</b> USD 1, 478, 392 <b>Budget supplémentaire demandé :</b> USD 1 496 687,8 <b>Augmentation totale du budget du projet :</b> USD 2 975 079,4  <b>Date de démarrage du projet :</b> 8 Juin 2016 <b>Date initiale d'achèvement du projet :</b> 31 mai 2017 <b>Nouvelle date d'achèvement :</b> 30 juin 2018
<b>« Score » d'égalité entre les sexes (« Gender Marker »)<sup>2</sup> :</b>	
Score 2 : L'égalité de genre comme un objectif important	
<b>Résultats du projet :</b>	
R1: Relations positives et une bonne entente entre les jeunes de différents milieux socio-économiques et politiques renforcées	
R2: Les jeunes touchés par des crises conduisent un processus inclusif de la reconstruction de la communauté pour promouvoir la coexistence pacifique, la cohésion sociale et le développement socio-économique	
R3: Le volontariat des jeunes au service de la communauté est renforcé	
<b>Domaine de résultat du Fonds<sup>3</sup> décrivant au mieux l'objectif du projet :</b>	

<sup>2</sup> PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles aux projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1888, 1889, 1960 et 2122 et tel que mandaté par le Secrétaire général dans ses Sept engagements du Plan d'action pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix.

<sup>3</sup> Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des conflits (Priorité 2) :







(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :

(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Moyens de subsistance durable.

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

<i>(for PRF-funded projects)</i>	
Recipient UN Organization(s) <sup>4</sup>	Contrepartie du Gouvernement
<p><i>Nom de la Représentante:</i> Suzanne NGO-MANDONG</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Nom de l'Agence:</i> UNFPA</p> <p><i>Date &amp; Sceau</i> </p>	<p><i>Nom de la contrepartie du Gouvernement:</i></p> <p>Monsieur Jean Bosco HITIMANA</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Date &amp; Sceau</i> </p>
<p><i>Nom de la Directrice Pays:</i> Natalie Boucly</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Nom de l'Agence:</i> UNDP</p> <p><i>Date &amp; Sceau</i> </p>	<p><i>Titre:</i> Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture</p> <p><i>Date &amp; Sceau</i></p>

<sup>4</sup> If there is more than one RUNO in this project, additional signature boxes should be included so that there is one for every RUNO.

## **Table des matières :**

### **I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification de l'appui du Fonds**

- a) Changements relatifs au contexte de consolidation de la paix
- b) Justification et impact de la révision de ce projet

### **II. Objectif de l'appui du Fonds et mise en œuvre proposée**

- a) Nouveaux résultats du projet, théorie du changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget révisé
- c) Capacité des nouvelles RUNOs et des nouveaux partenaires d'exécution

### **III. Gestion et coordination**

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

## **COMPOSANTES DU PROJET :**

### **I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification de l'appui du PBF**

#### **a) Changements relatifs au contexte de consolidation de la paix :**

Après une année de mise en œuvre du projet, le contexte global sur le plan sociopolitique du Burundi a connu une évolution dans les zones d'intervention du projet. Des avancées significatives sont remarquables en termes de cohésion sociale et cohabitation pacifique auprès des jeunes de divers milieux socio-politiques et surtout parmi les jeunes des quartiers ayant été fortement touchés par la crise de 2015.

Selon les sondages communautaires menés et les témoignages recueillis auprès des jeunes, ces derniers affirment qu'ils peuvent circuler dans presque tous les quartiers et communes sans peur, que la confiance entre eux se rétablit progressivement et que leurs relations s'améliorent malgré leur diversité politique et ethnique.

Cependant, selon toujours les mêmes sondages et les témoignages recueillis, l'administration et les associations de jeunes, dans d'autres localités situées en dehors des zones d'intervention du projet en cours, telles que les provinces Kirundo, Mwaro ainsi que dans les communes et zones environnant, la peur, le manque de confiance et la méfiance entre les jeunes de divers milieux socio-politiques demeurent toujours. Les jeunes déplacés internes suite à la crise ont encore peur de regagner leurs ménages et familles d'origine.

Bien plus, les rumeurs et la manipulation politique des jeunes, en rapport avec le positionnement stratégique en vue de gagner les élections de 2020 accentuent le climat de peur qui existe déjà et peuvent provoquer des conflits entre les jeunes de divers milieux sociopolitiques et ethniques.

Le projet renforcera les réseaux existants et en créera de nouveaux dans différentes zones géographiques pour partager l'information et ainsi réduire les sentiments de peur et d'insécurité caractérisant actuellement certaines parties de Bujumbura et ses environs en raison de l'instabilité politique qui a marqué 2015. Le but des différentes activités sera de combler l'écart existant entre les jeunes issus de différents milieux en vue de renforcer la cohésion sociale au niveau communautaire et minimiser le risque de manipulation politique par la désinformation et l'intimidation.

#### **b) Justification et impact de la révision de ce projet :**

En plus des changements observés sur le plan sociopolitique du contexte prévalant dans le Pays, la demande d'extension du projet se justifie par le fait que la première phase a permis d'atteindre des résultats remarquables en termes de cohésion sociale et de sécurité communautaire.

En effet, 1 300 jeunes filles et garçons participent à l'animation communautaire pour la cohésion sociale; 26 clubs de solidarité et de paix, mis en place, contribuent à la médiation communautaire et à la résolution pacifique des conflits dans les zones d'intervention; une stratégie de résilience face aux conflits sociopolitiques au Burundi a été adoptée avec la participation de 200 jeunes leaders des associations et des ligues des

partis politiques; 260 agents de changement ont été formés et jouent le rôle de médiateurs communautaires dans la gestion pacifique des conflits; 220 jeunes impliqués dans la crise de 2015 et récemment libérés de prison ont été réintégrés socialement dans leurs familles; et 210 jeunes vivant dans les camps de déplacés internes et 300 jeunes locaux entretiennent des relations positives grâce aux séances de renforcement de capacités sur la cohabitation pacifique et la résolution pacifique des conflits qui ont été animées.

Les jeunes bénéficiaires du projet ont témoigné leur enthousiasme et considèrent la composante Cash for Work comme une opportunité effective et un moyen qui leur ont permis de briser le mur de peur et de méfiance qui s'était dressé entre eux suite à la crise sociopolitique déclenchée en 2015. Ils ont initié des espaces collectifs d'échange, de partage et de communication au moyen des réseaux sociaux (WhatsApp et Facebook) qui se sont avérés être des moyens efficaces permettant aux jeunes de garder le contact, raffermir leur rapprochement et demeurer ensemble malgré la distance géographique qui semble les séparer.

En outre, le revenu généré par ces jeunes bénéficiaires, à l'issue des travaux, leur a permis de faire face à de nombreuses dépenses et charges familiales, les mettant ainsi à l'abri de certaines dérives de comportement comme la prostitution et la consommation des stupéfiants. Avec un montant de 234 USD obtenus par chaque bénéficiaire du projet, dont 78 USD ont été épargnés pour créer des entreprises sociales lucratives, l'ensemble des 600 jeunes bénéficiaires se félicitent de ce qu'ils considèrent comme une amélioration économique permettant aux jeunes de s'épanouir, de retrouver la joie longtemps perdue d'être enfin considérés comme membres d'une communauté au sein de laquelle ils sont désormais valorisés. Aux frustrations et désespoirs longtemps éprouvés et vécus succèdent progressivement l'enthousiasme et l'espoir.

L'intervention a également permis de mettre en place 6 comités Jeunes pour la gestion des infrastructures réhabilitées. Composés en moyenne de 15 personnes chacun, ces comités ont contribué aussi à mobiliser et encourager les jeunes à s'impliquer davantage dans les travaux et le projet de manière générale. Ils constituent un outil de prévention et de gestion des différends qui naissent des interactions entre les jeunes travailleurs. Ils ont par ailleurs été efficacement impliqués, en collaboration avec 300 jeunes leaders identifiés et formés, ainsi que les autorités locales, dans l'élaboration et la mise en œuvre de 6 plans de sécurité communautaire. Ces plans intègrent la contribution de la jeunesse au processus communautaire de prévention et gestion des conflits violents. Dans la mise en œuvre de ces plans, les jeunes travaillent en synergie avec les membres des comités mixtes de sécurité mis en place par les autorités nationales.

L'objectif de cette extension du projet se justifie par les résultats ci-haut cités et produits dans une période de 13 mois. Mis à part les résultats confirmés par les évidences collectées au niveau des bénéficiaires, il s'avère nécessaire de signaler que le projet a touché une partie des zones d'intervention à haut risque de conflits pouvant opposer les jeunes entre eux et les jeunes contre les corps de défense et de sécurité.

Partant des résultats appréciables ci-dessus exposés, une extension avec coût s'avère opportun, pour répliquer et/ou renforcer le modèle dans les communes ayant été également touchées par la même situation de crise et où l'on observe des oppositions et



enseignements divisionnistes véhiculés à travers, entre autres, certaines chansons de mobilisation politique entonnées par les jeunes.

Se basant aussi sur les expériences des agences récipiendaires (UNFPA, UNV et UNDP), il est proposé une demande d'extension avec coûts et élargissement des activités dans les zones d'intervention du projet passant de 13 zones à 20 zones comme suit : En plus des zones d'intervention actuelles (Musaga, Nyakabiga, Ngagara, Cibitoke, Kanyosha, Mutakura, Buterere, Kinindo, Bwiza, Buyenzi, Mukike, Mugongo-Manga et Mugamba) il est proposé d'ajouter 7 zones environnantes et là où sont signalés des faits et gestes considérés comme des risques de conflits à savoir : Kamenge, Ntega, Kirundo, Matana, Gatumba, Rusaka et Gisozi.

L'extension est proposée pour une période allant du mois d'août 2017 à juin 2018 correspondant à la fin du plan prioritaire de consolidation de la paix au Burundi.

## **II. Objectif de l'appui du Fonds et mise en œuvre proposée**

### **a) Nouveaux résultats du projet, théorie du changement, activités, cibles et enchaînement :**

La théorie de changement concernant les trois résultats principaux ci-dessous repris ne vont pas changer. Seules les activités vont légèrement changer, en y intégrant les activités de resocialisation des jeunes libérés des prisons et des jeunes déplacées internes. Les activités visant la promotion du dialogue entre les jeunes affiliés aux partis politiques seront renforcées en utilisant des plateformes communautaires et les réseaux sociaux. Les plateformes communautaires sont des espaces d'échanges entre les jeunes de vive voix et ensemble à travers les clubs de paix et dialogues communautaires. Cette fois-ci les plateformes communautaires seront appuyés par un forum d'échanges en ligne, à travers les réseaux sociaux et des consultations en ligne entre les jeunes burundais en exil et ceux qui sont restés au Pays.

#### **La théorie de changement**

La théorie globale de changement pour ce projet est la suivante : « si les jeunes vulnérables dans les communautés touchées par les conflits ont accès à l'information, la formation et les opportunités économiques, alors ils aideront à conduire un processus de consolidation de la paix et de la stabilité servant de base pour une société inclusive et un système de gestion transparente afin de promouvoir la coexistence pacifique, la cohésion sociale et le développement socio-économique.

#### **Résultat I : Les relations positives et une bonne entente entre les jeunes de différents milieux socio-économiques et politiques renforcées (UNFPA).**

La théorie sous-jacente de changement de ce résultat est la suivante : « en rassemblant les groupes mixtes, des zones «à haut risque», de toutes les ethnies et les milieux politiques pour procéder au dialogue et à des activités conjointes qui facilitent le développement de priorités communes, la perception globale de la sûreté et de la sécurité, la cohésion sociale sera améliorée contribuant ainsi à une réduction de la violence et aux objectifs de consolidation de la paix.

### **Produit 1.1 Clubs Paix et de Solidarité Communautaire établis:**

UNFPA va continuer à assurer le suivi des clubs déjà mis en place dans les 13 zones d'intervention mais aussi il va assurer l'identification des espaces pour les Clubs de Paix et de Solidarité dans les 7 nouvelles zones d'intervention en faveur de toutes les Agences à savoir Bujumbura Mairie (Kamenge), Kirundo (Ntega, Kirundo), Bururi (Matana), Bujumbura Rural(Gatumba), Mwaro (Rusaka et Gisozi)

La création d'espaces sécurisés et neutres va apporter un environnement favorable pour la consolidation de la paix qui permettra de rassembler les jeunes et quelques adultes, en mettant l'accent sur leurs relations interdépendantes et créer l'espace social pour le dialogue, facilitant ainsi la transformation des conflits.

10 animateurs additionnels par zone d'intervention (ou «agents de changement communautaire» (ACC) seront identifiés pour chaque club. Il s'agira de jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 25 ans qui vivent dans les zones identifiées, qui ont des compétences reconnues en leadership ou qui sont membres des associations locales. Les jeunes dirigeants qui sont influents dans leurs communautés seront ciblés afin d'avoir un effet maximal, tout en assurant la participation des jeunes marginalisés tels que les jeunes non scolarisés, les déplacés, les jeunes filles-mères et les jeunes handicapés. Pour veiller à ce que le projet soit transformatif dans le domaine du genre, les jeunes filles seront encouragées à participer en renforçant les réseaux existants, tels que Guides de Filles. Les animateurs seront choisis avec l'appui des partenaires d'exécution à travers des discussions transparentes avec chaque communauté.

En respectant les principes de «Ne Pas Nuire», des efforts seront consentis pour veiller à ce que les critères de vulnérabilité appropriés soient établis, y compris avec la participation des jeunes eux-mêmes en vue de garantir que les personnes sélectionnées ne sont pas les seuls jeunes privilégiés qui bénéficient déjà du patronage des autorités (voir matrice de risque).

On veillera à ce que les jeunes identifiés pour des interventions spécifiques du projet répondent aux critères pertinents pour assurer un impact maximal. Après la phase d'identification, les capacités des clubs seront renforcées en matière de planification et de facilitation des activités communautaires sur la cohésion sociale et seront appuyés pour élaborer des plans mensuels afin d'assurer que les activités de cohésion sociale sont organisées avec une fréquence régulière de manière à favoriser la participation active et continue des jeunes, soutenant ainsi la création d'une nouvelle culture de l'engagement constant et d'interaction sociale.

Les activités comprendront un éventail de supports de la cohésion sociale comme la musique, les activités sportives et culturelles, etc, avec une exigence que les participants provenant de différents quartiers et milieux politiques soient invités à participer. Ces activités seront mises en œuvre en partenariat avec les associations dirigées par des jeunes locaux, tels que la plate-forme «Jeunesse pour la cohésion sociale et la paix" (Y4SP), les Guides, les Scouts, Search for Common Ground, Association pour une Jeunesse Africaine Progressiste, le Collectif pour la Promotion des Associations des Jeunes (CPAJ) et Solidarité pour le Développement Intégré (SDI)-Jijuka.



**Produit 1.2** Les capacités et les connaissances des «agents de changement communautaire» sur la résolution des conflits et la résilience des jeunes sont renforcées.

Une fois identifiés, les «agents de changement communautaire»(ACC) bénéficieront d'une formation initiale visant à renforcer leurs compétences à s'exprimer en public, la facilitation, la résolution des conflits, la communication non violente, compétences nécessaires dans la vie courante et recevront de l'information sur l'endroit où référer les jeunes ayant des difficultés qu'ils sont incapables de résoudre à leur niveau. Les ACC identifiés recevront une formation de perfectionnement qui mettra l'accent sur la sensibilisation du public et soutiendra l'élaboration d'un manuel sur la résolution des conflits et la résilience des jeunes qui sera utilisé pour former et guider les autres jeunes et les participants aux activités des Clubs de Paix.

**Produit 1.3** Les jeunes participent aux processus de prise de décision sur la sécurité communautaire.

Les Clubs de Paix et de solidarité seront appuyés pour organiser trois sessions de dialogue communautaire (à Bujumbura Mairie, Bujumbura Rural, Kirundo et Bururi) qui donnent aux jeunes leaders l'occasion de plaider, dans un espace neutre, avec les autorités locales et nationales, y compris la police, sur leurs priorités et les besoins liés à la sécurité communautaire, la cohésion sociale, l'emploi et entre autres les moyens de subsistance.

Ces événements seront organisés en consultation avec les autorités nationales et locales, y compris la Mairie de Bujumbura et la police, sur la base des engagements existants et un dialogue continu que l'UNFPA mène autour des initiatives de sécurité communautaire. Ces discussions devront nécessairement veiller à ce que les stratégies d'atténuation des risques appropriées soient également être mises en place en concertation avec les autorités compétentes. Les activités de dialogues communautaires, de journées agissantes et des plateformes seront organisées pour l'atteinte de ce produit.

**Résultat 2 : Les jeunes touchés par des crises conduisent un processus inclusif de la reconstruction de la communauté pour promouvoir la coexistence pacifique, la cohésion sociale et le développement socio-économique (UNDP).**

L'intervention du PNUD permettra d'offrir des possibilités d'emploi à court terme générant des avantages immédiats et concrets à 600 nouveaux jeunes (soit un total de 1200 jeunes bénéficiaires directs.) participant à des projets de réhabilitation des infrastructures communautaires ainsi que les dividendes communautaires pour tous. Avec un revenu enregistré au cours de la phase de réhabilitation communautaire, les jeunes seront encouragés à investir dans des activités économiques et des entreprises sociales qui permettront de générer de réels avantages pour la communauté dans son ensemble, en créant des dividendes pour la paix.

Grâce à l'approche utilisée par le PNUD, les jeunes seront appuyés afin de mieux gérer les conflits, promouvoir la coexistence pacifique et renforcer la cohésion sociale. Avec la création de résultats immédiats tangibles, l'intervention servira de modèle de bonne pratique dont les résultats positifs contribueront à mobiliser des fonds provenant d'autres

sources, y compris le secteur privé. La mise en œuvre de l'approche fournira une visibilité sur la façon dont le changement positif peut se produire et comment les jeunes peuvent conduire un processus pour contribuer à la coexistence pacifique, une plus grande tolérance et de compréhension. L'intervention du PNUD bénéficiera directement à un total de 1200 jeunes dont 600 nouveaux bénéficiaires pour avoir des possibilités économiques et la formation en leadership.

**Produit 2.1 :** Les Comités Gestion mis en place pour gérer la réhabilitation des infrastructures.

A travers les partenaires de mise en œuvre, les jeunes femmes et les jeunes hommes seront soutenus pour établir des comités « Jeunesse » afin de travailler avec les autorités locales afin de gérer et coordonner la réhabilitation des infrastructures socio-économiques. Les jeunes seront accompagnés pour mettre en place un processus communautaire, identifier et prioriser la réhabilitation et la reconstruction des projets communautaires. Un projet de réhabilitation sera réalisé dans chaque zone d'intervention ; donc trois nouveaux projets de réhabilitation communautaire seront mis en œuvre au cours de cette phase.

Le comité établi dans la zone ciblée déterminera les infrastructures socio-économiques qui ont été endommagées à la suite de violences ou événements météorologiques. Les projets de réhabilitation pourront inclure des infrastructures sociales et économiques telles que les pistes rurales, les avenues, les « centres jeunes », etc. Le projet veillera à ce que les groupes de travail soient constitués d'un nombre égal de femmes et des hommes, les jeunes et les aînés de divers milieux économiques et socio- politiques. Ce comité de gestion des infrastructures mis en place dans chaque zone veillera à ce qu'un processus transparent soit suivi pour garantir que le projet de réhabilitation sélectionné est bénéfique à la communauté.

Le Comité sera soutenu par le projet pour établir des critères de vulnérabilité et sélectionner 100 jeunes dans chacune des six zones géographiques du projet qui travailleront pendant 78 jours sur une période de 3 mois dans le projet de réhabilitation. Afin d'assurer une plus grande cohésion et promouvoir la réconciliation, un nombre égal de jeunes marginalisés ainsi que ceux avec différentes affiliations politiques seront sélectionnés pour travailler ensemble.

L'engagement communautaire et la participation à la sélection des projets de réhabilitation, ainsi que les critères de vulnérabilité qui permettront d'identifier les travailleurs de la jeunesse serviront à atténuer les risques associés à certains jeunes bénéficiant des opportunités économiques au détriment des autres. Grâce à ce projet, au total, **1200 jeunes (dont 600 nouveaux)** hommes et femmes (50% de femmes), participeront aux activités à haute intensité de mains d'œuvre. Ils gagneront chacun **3 dollars** par jour dont **1 USD** constituera une épargne à investir dans la création d'entreprises.

**Produit 2.2.** Les petites entreprises sont créées.

Après la période de trois mois d'emploi à court terme pour remettre en état les infrastructures endommagées, les jeunes qui ont participé à l'emploi à court terme seront appelés à investir leurs économies dans une activité économique. Le projet permettra de tripler les économies de la jeunesse d'investir dans leurs activités économiques et de

fournir une plus grande quantité de capitaux de démarrage pour leur entreprise. Cela contribuera à améliorer et diversifier les moyens de subsistance pour les jeunes et les autres ménages vulnérables touchés par la crise.

Pour atteindre cet objectif, le PNUD agira en partenariat avec BBIN-Spark qui possède une vaste expérience dans le domaine du développement des affaires dans un contexte post-crise.

**Produit 2.3 :** Amélioration des capacités de leadership des jeunes pour l'engagement communautaire.

Pour assurer la continuité, la durabilité et en outre l'engagement des jeunes dans la reconstruction après la crise, le projet fournira un soutien aux jeunes pour acquérir des compétences de leadership communautaire tout au long de la mise en œuvre du projet. En plus de l'appui envisagé sous produit 2.2, les mêmes Groupes d'Action se réuniront tous les trois mois et une formation sera fournie dans les domaines de: la prise de décision, les techniques de négociation, la planification, l'identification des besoins de la communauté et d'autres domaines techniques nécessaires pour renforcer le rôle des jeunes dans leurs communautés.

Grâce à cette intervention, les jeunes seront guidés dans l'analyse de la situation de leurs communautés en ce qui concerne le développement, les menaces à la sécurité, les risques et les besoins.

**Résultat 3 : Le volontariat des jeunes au service de la communauté est promu.**

Ce résultat alimente la théorie globale du changement pour ce projet en faisant la promotion d'opportunités de volontariat pour rendre les jeunes hommes et femmes socialement et économiquement plus autonomes et motivés en tant qu'acteurs responsables des processus de consolidation de la paix durable au niveau communautaire.

**Produit 3.1 :** L'égalité d'accès des jeunes aux possibilités de volontariat dans la cohésion sociale assurée.

UNV va recruter 120 nouveaux jeunes volontaires (soit un total de 220) qui seront mobilisés et placés dans des structures d'accueil<sup>5</sup> selon l'approche du Programme national de volontariat des jeunes (PNVJ)<sup>6</sup>. Les structures d'accueil seront identifiées par le biais d'un processus compétitif<sup>7</sup> dans les nouvelles zones d'intervention du projet. Par la suite, les opportunités de volontariat seront identifiées et développées par le biais de termes de référence approuvés et publiés par UNV. Lors de la mobilisation des jeunes volontaires, un séminaire d'initiation de trois jours sera organisé pour les jeunes volontaires et les structures d'accueil sur le volontariat, les valeurs, les règles et les responsabilités de

<sup>5</sup> Structures d'accueil sont les structures œuvrant dans le domaine de la paix et le développement dans lesquels les volontaires seront affecté pour la durée d'une année.

<sup>6</sup> Le PNVJ est un programme conjoint UNV/UNDP et Ministère de la Jeunesse créé en 2014. Il appuie à l'autonomisation des jeunes en leur donnant par une expérience de travail dans le domaine du développement et la paix à travers le volontariat. Une deuxième dimension est la participation des volontaires à la cohésion sociale et le développement de leur pays à travers la mobilisation communautaire par des actions volontariats. Le programme appui également un projet de loi sur le volontariat et la création du Centre National de Volontariat en 2017.

<sup>7</sup> Le PNVJ dispose d'un mécanisme de mobilisation à travers ses services provinciaux de proximité.

chaque partie. Par la suite, les jeunes volontaires seront affectés aux structures d'accueil qui assureront leur supervision et encadrement à fournir des services pour la cohésion sociale dans leurs communautés. Le PNVJ fournira des outils nécessaires et un soutien organisationnel au superviseur du volontaire de la jeunesse pour soutenir ce processus.

Pour faciliter ce qui précède, le PNVJ à Bujumbura Rural disposera d'un service provincial de proximité et de sensibilisation dont le rôle est de mobiliser et de faire le suivi de l'affectation des jeunes volontaires. Ce rôle sera renforcé par la formation. Un autre service de sensibilisation des volontaires sera mis en place à Bujumbura Mairie basé sur le modèle de Bujumbura Rural. Pour respecter les principes de l'approche "Ne pas nuire –Do no harm-", le service de sensibilisation sera composé d'un conseiller socio-culturel du Gouverneur, d'un représentant de l'administration communale, de deux représentants de la société civile, de deux représentants des associations de jeunesse et d'un coordinateur provincial.

**Produit 3.2 :** Les compétences des jeunes en matière de cohésion sociale, le développement économique et la participation volontaire dans les activités des Clubs de Paix sont renforcées.

Tout d'abord, les 120 jeunes bénévoles participeront à la formation en matière de cohésion sociale envisagée par résultat 1. En outre, ces bénévoles recevront une formation de renforcement des compétences en leadership, communication, travail d'équipe, planification et organisation et en respect de la diversité. Deuxièmement, les VNU actuels conduiront une formation en droits de l'homme, la protection, la communication, l'engagement civique et le développement professionnel.

En outre, le PNVJ, grâce à ses partenaires, permettra d'identifier les formateurs ou animateurs qui travailleront en collaboration avec les VNU dans l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation pour les jeunes dans les communautés touchées. Enfin, en collaboration avec UNFPA, les jeunes bénévoles seront associés à des clubs de paix selon les communautés dans lesquelles ils vivent.

\*1 PNVJ volontaire coûte 102 \$ par mois ou 1224 \$ par an.

**a) Budget révisé :**

**Tableau 1. Projet d'activité budgétaire indicatif (UNFPA-UNDP-UNV)**

Résultat/numéro du produit	Nom du produit	RUNO(s)	Budget du produit	Commentaires (c.à.d. sur la justification concernant les types d'apports fournis ou le budget)
<b>Résultat 1 : Relations positives et une bonne entente entre les jeunes de différents milieux socio-économiques et politiques renforcées (UNFPA)</b>				
Produit 1.1	Clubs de paix et de solidarité communautaire établis	UNFPA	103 834,6	Fournitures, transport, communication
Produit 1.2	Les capacités et les	UNFPA	302 600	Subvention à

	connaissances des 'Agent de Changement Communautaire' renforcées			contrepartie, services contractuels, communication Atelier Transport
Produit 1.3	Les jeunes participent aux processus de prise de décision sur la sécurité communautaire	UNFPA	184 500	Subvention à contrepartie, services contractuels Atelier Transport
Gestion, coordination et fonctionnement	Coordination assurée	UNFPA	6 0000	Recrutement (Consultant, VNU, S&E, communications)
Communication	Visibilité : couverture médiatique, production des supports de communication et visibilité, production des spots avec les médias,	UNFPA	49 0000	Services contractuels et équipement, biens
TOTAL			699 934,6	
Coûts d'appui indirects (7%)		UNFPA	48 995,4	
<b>Total</b>		<b>UNFPA</b>	<b>748 930</b>	
<b>Résultat 2: Les jeunes touchés par des crises conduisent un processus inclusif de la reconstruction de la communauté pour promouvoir la coexistence pacifique, la cohésion sociale et le développement socio-économique</b>				
<b>Résultat 2: Les jeunes touchés par des crises conduisent un processus inclusif de la reconstruction de la communauté pour promouvoir la coexistence pacifique, la cohésion sociale et le développement socio-économique</b>				
Produit 2.1	Infrastructure communautaire réhabilitée	UNDP	116 619	Fournitures, matières premières, matériaux Les transferts et subventions à Contreparties

Produit 2.2	Les petites entreprises créées	UNDP	180000	Incubation et Investissement
-------------	--------------------------------	------	--------	------------------------------

Produit 2.3	Amélioration de la capacité de leadership des jeunes pour l'engagement communautaire (développement communautaire et de la sécurité de la communauté)	UNDP	132600	Atelier de formation, Fora, Conférence
La gestion	Le personnel et les autres membres du personnel	UNDP	44800	Fonctionnement général et d'autres coûts directs
Communications et S & E	Visibilité assurance de la qualité PBSO : production des outils, supports de communication et visibilité et couverture médiatique	UNDP	39 000	Biens et services
<b>TOTAL</b>			<b>513 019</b>	
Coûts de soutien indirect (7%)		UNDP	35 911,3	Coûts de soutien indirect
<b>Total PNUD</b>		<b>UNDP</b>	<b>548 930,3</b>	
<b>Résultat 3 : Le volontariat des jeunes au service de la communauté est une réalité</b>				
Produit 3.1	L'égalité d'accès des jeunes aux possibilités de volontariat dans la cohésion sociale assuré	UNV	98 800	Services contractuels Atelier et transport Assurer le déploiement de 120 jeunes volontaires
Produit 3.2	Compétences en la cohésion sociale, le développement économique et la participation en faisant du bénévolat dans les clubs de la paix renforcée	UNV	30 000	Transport Fournitures Services contractuels
Gestion du projet	Assurer la gestion du projet PBF dans les trois provinces d'intervention	UNV	44 120	Personnel et fonctionnement général
Communication et suivi-évaluation		UNV	12 900	Biens et services contractuels
<b>Coût total</b>		<b>UNV</b>	<b>185 820</b>	
Coût d'appui indirect (7%)		UNV	13 007	
<b>Total général</b>		<b>UNV</b>	<b>198 827</b>	

Tableau 2 : Projet de budget par catégories de dépense de l'ONU par RUNO

<b>PROJET DE BUDGET PBF – RUNO 1 (rajouter un tableau par RUNO supplémentaire)</b>			
<b>Catégories de dépense</b>	<b>Budget d'origine</b>	<b>Augmentation proposée</b>	<b>Nouveau budget proposé</b>
<b>UNFPA</b>			
1. Personnel et autres employés	40 000	50 000,6	90 000,6
2. Fournitures, produits de base, matériels	238 051	238 334	476 385
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	0	0	0
4. Services contractuels	354 119	302 600	656 719
5. Frais de déplacement	0	0	0
6. Transferts et subventions aux homologues	54 600	70 000	124 600
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	40 000	39 000	79 000
<b>Sous-total</b>	<b>726 770</b>	<b>699 934,6</b>	<b>1 426 704,6</b>
8. Coûts indirects*	50 874	48 995,4	99 869,3
<b>TOTAL</b>	<b>777 644</b>	<b>748 930</b>	<b>1 526 573,9</b>
<b>UNDP</b>			
1. Personnel et autres employés	42 583	40 000	82 583
2. Fournitures, produits de base, matériels	200 400	232 600	433 000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	0	0	0
4. Services contractuels	0	0	0
5. Frais de déplacement	0	0	0
6. Transferts et subventions aux homologues	219 388	201 419	420 807
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	32 366	39 000	71 366
<b>Sous-total</b>	<b>494 737</b>	<b>513 019</b>	<b>1 007 756</b>
8. Coûts indirects*	34 631	35 911,3	70 542,3
<b>TOTAL</b>	<b>529 368,0</b>	<b>548 930,3</b>	<b>1 078 298,3</b>



UNV			
1. Personnel et autres employés	29 200	44 120	73 320
2. Fournitures, produits de base, matériels	11 920	12 000	23 920
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	5 000	8 000	13 000
4. Services contractuels	95 360	98 640	194 000
5. Frais de déplacement	10 120	10 160	20 280
6. Transferts et subventions aux homologues	0	0	0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	8 568	12 900	21 468
<b>Sous-total</b>	<b>160 168</b>	<b>185 820</b>	<b>345 988</b>
8. Coûts indirects*	11 212,0	13 007	24 219
<b>TOTAL</b>	<b>171 380,0</b>	<b>198 827</b>	<b>370 207</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>1 478 392,0</b>	<b>1 496 687,8</b>	<b>2 975 079,4</b>
<b>Montant à réaffecter (PBSO)</b>			<b>3 312,2</b>

**b) Capacité des nouvelles RUNOs et des nouveaux partenaires d'exécution :**

Les RUNOs n'ont pas changé, l'extension se fera avec les 3 Agences des Nations Unies : UNFPA-UNV-UNDP.

UNFPA a également un partenariat avec l'Organisation Internationale American Friends Services Committee, installée au Burundi depuis plus de 10 ans, l'Organisation intervient dans le domaine de consolidation de la paix, cohabitation pacifique et réconciliation.

Elle a une capacité technique et managériale appréciable à sa juste valeur pour avoir géré plus de 2000 000 USD dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement communautaire et consolidation de la paix, sous le financement du Système des Nations unies, de l'Union Européenne et des Bilatéraux.

Les capacités de gestion de cette organisation ont été évaluées par les Nations Unies et a contribué dans la mise en œuvre du projet cohésion sociale en cours de mise en œuvre en qualité de partenaire de mise en œuvre de UNFPA.

UNFPA compte aussi mettre à contribution l'organisation de la société civile dénommée CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION « COPED » ASBL, pour renforcer et diversifier les stratégies d'intervention.

COPED, est une organisation de la société civile Burundaise ([www.coped.org](http://www.coped.org)), avec une riche et solide expérience de 43 ans. Créée en 1974, il œuvre sur tout le territoire du Burundi. Sa mission principale est de promouvoir le développement de l'homme dans

son intégralité en lui permettant notamment d'accéder aux besoins de base telle que l'alimentation, la santé et l'éducation.

Ses principaux domaines d'intervention sont : l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, bonne gouvernance et consolidation de la paix.

Elle a géré beaucoup des programmes et de financement liés à la consolidation de la paix et au développement tels que :

a) Projet ACTEC 2002-2007« Association for Cultural, Technical and Education Corporation »

b) Projet « Intelligence des Mains » Renforcement de l'enseignement technique par la modernisation/ Agrandissement /équipement des ateliers et l'accompagnement des lauréats par la mise en place des associations des jeunes pour la création de l'emploi.

Financement : Royaume de Belgique/DGD

Budget : 489 794,85 Euros

c) Projet : Appui à la mise en œuvre des activités du Programme de Réintégration/Création d'emplois temporaires-SRC et promotion des AGR

Financement : PNUD - Projet: n°SRC/006/06/2012

Provinces : BURURI, RUTANA, MAKAMBA avec un budget de 200 000 USD

### III. Gestion et coordination

#### a) Gestion du projet :

Les mécanismes de gestion et de coordination du projet ne vont pas changer. Compte tenu de la nature du projet (à court terme), chaque organisme mettra en place une structure de gestion composée de (i) un gestionnaire de projet, ii) assistant administratif et financier; et iii) comme pilote personnel de base minimum pour assurer la mise en œuvre du projet en temps opportun.

#### b) Gestion des risques :

Tableau 3 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Fort risque de manipulation politique va limiter l'engagement des jeunes et compromettre suite au changement du contexte politique en rapport avec le positionnement des partis par rapport aux élections de 2020	Moyenne	Faible	Renforcer la communication sur la compétition sans violence lors des dialogues de paix
La croissance économique stagnante et la faiblesse des marchés	Élevé	Moyenne	Interventions ciblées limitées pour améliorer les moyens de subsistance à développer un modèle à l'échelle supérieure (PNUD)  Procéder à une évaluation des possibilités économiques à Bujumbura Mairie (PNUD partenaire d'exécution) pour guider les investissements de l'épargne dans des activités

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
			économiques entre les participants en phase de réhabilitation

**c) Suivi et évaluation :**

Sous la coordination générale de l'UNFPA, chaque organisme partenaire a consacré des fonds pour assurer qu'il y ait contrôle interne et évaluation. Il est prévu de recruter des unités chargées du suivi et évaluation au niveau des Agences.

Sur base de sa capacité opérationnelle et son expérience de gestion des programmes jeunes, UNFPA va assurer une coordination globale et le suivi de la mise en œuvre du projet. Elle agira comme le principal point focal pour le programme commun vis-à-vis des autres partenaires des Nations Unies, les acteurs bilatéraux et le Bureau d'appui à la Consolidation de la Paix. En outre, les trois organismes partenaires participeront à un groupe de travail technique afin d'assurer un suivi régulier des progrès sur chacun des résultats du projet. Cela se fera grâce au suivi des rapports de projet, mais aussi par des visites de terrain menées conjointement.

**d) Dispositions administratives (langage normalisé) :**

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

**Fonctions de l'Agent administratif**

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)<sup>8</sup> (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;

<sup>8</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Déboursier des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

### **Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires**

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre le 15 novembre;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai 3 mois après la clôture opérationnelle du projet.. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

### **Propriété du matériel, des fournitures et autres biens**

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

### **Information du public**

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Nom du pays: BURUNDI					
Dates effectives du projet : Juin 2016 – Juin 2018					
Théorie résumée du changement : Si les jeunes vulnérables dans les communautés touchées par la violence ont accès à l'information, la formation et les possibilités économiques, alors ils vous aideront à conduire un processus de consolidation de la paix et de la stabilité servant de base d'une société inclusive et un système de gestion transparent afin de promouvoir la coexistence pacifique, la cohésion sociale, le développement socio-économique et la sécurité communautaire					
Résultats	Indicateurs	Etat d'avance	Année 2 (juin 2017 a juin 2018)	Etapes	
Énoncé de résultat 1: Relations positives et une bonne entente entre les jeunes de différents milieux socio-économiques et politiques renforcées	Produits				
	Produit 1.1 Clubs de paix et de solidarité communautaire établis	Indicateur 1.1: Amélioration de la perception de la sécurité personnelle chez les jeunes, y compris les femmes  Base de référence: Le mouvement intercommunautaire a commencé (les jeunes se sentent plus en sécurité et sont libres de circuler dans les différentes zones et quartiers) Cible: mouvement inter-communautaire augmenté	XX	XX	
		Indicateur 1.2: Les questions de jeunesse sont discutées dans les réunions mensuelles du «Comités Mixtes de sécurité»  Base de référence : Les jeunes participent dans les «Comités Mixtes de sécurité»  Cible: Des réunions mensuelles portent sur les préoccupations des jeunes	XX	XX	
		Le déplacement des jeunes dans les quartiers s'observe	XX	XX	Clubs de paix et de solidarité établis dans 13 points d'accès
		Les jeunes participent dans les réunions des comités mixtes de sécurité et leurs questions sont discutées	XX	XX	
		Evolution de 6 plans de départ à 13 plans actuellement	XX	XX	
		Base de référence: 13 plans Cible: 20 plans			
		Indicateur 1.1.2 Au moins deux sondages communautaires sur les questions de coexistence et de	XX	XX	Les enquêtes de perception préparées et conduites



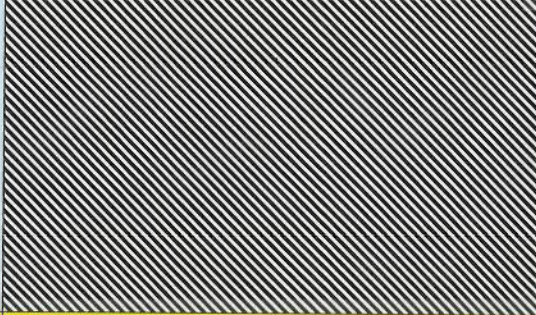
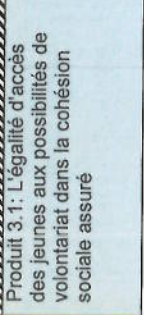
	<p>Produit 1.2 Capacités et connaissance des « Agents de Changement Communautaire » sur la résolution des conflits et de la résilience pour les jeunes améliorés</p> <p>Produit 1.3 Les jeunes</p>	<p>solidarité pacifiques sont menés et diffusés</p> <p>Base de référence: 1 sondage communautaire organisé sur la perception de la coexistence pacifique et la solidarité</p> <p>Cible: 2 sondages communautaire à organiser sur les perceptions de la jeunesse sur la coexistence pacifique sont connues et capitalisées (via les médias et les témoignages)</p>	<p>Manuel produit et des outils ont été produits il reste la validation et l'édition et vulgarisation</p> <p>50 cas déjà recensés Le reste est en cours de recensement</p> <p>Manuel distribué aux clubs de paix en français et en kirundi</p> <p>20 émissions réalisées</p>							
		<p>Indicateur 1.1.3 Manuel avec des outils de communication produits</p> <p>Base de référence: 1</p> <p>Cible: 1</p>	<p>Manuel produit et des outils ont été produits il reste la validation et l'édition et vulgarisation</p>	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX
		<p>Indicateur 1.2.1 Nombre de cas déclarés de conflits / différends réglés à la suite de l'intervention de l'Agents de Changement Communautaire</p> <p>Base de référence : 50</p> <p>Cible: 250 cas</p>	<p>Manuel distribué aux clubs de paix en français et en kirundi</p>	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX
		<p>Indicateur 1.2.2 Manuel sur la résolution des conflits et de la résilience pour les jeunes produit</p> <p>Base de référence : 1</p> <p>Cible: 1</p>	<p>20 émissions réalisées</p>	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX
		<p>Indicateur 1.2.3 Nombre d'émissions de radio et des spots publicitaires de radio sur la résolution des conflits produites et racontées par les Agents de Changement Communautaire</p> <p>Base de référence: 20</p> <p>Cible: 50</p>	<p>La cible de 13 a été</p>	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX
		<p>Indicateur 1.3.1 Forum pour le</p>	<p>Sensibiliser les autorités</p>	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX



		participent aux processus de prise de décision sur la sécurité communautaire	dialogue établi entre les jeunes, les membres de la communauté, des représentants des collectivités locales et de la police  Base de référence: 26 Cible: 40 pour (1 par zones)  Indicateur 1.3.2 Pourcentage des membres des clubs de paix et de solidarité (femmes et hommes) de participer à des séances de dialogue sur la sécurité communautaire et la cohésion sociale est tenue entre les leaders de la jeunesse, les autorités locales et nationales, la société civile et l'ONU  Base de référence : 60% Cible: 100%	largement dépassée avec 26 forums	XX	XX	XX	XX	locales et la police locale sur l'importance du dialogue entre les générations Organiser les dialogues dans les clubs de la paix Produire une vidéo sur les meilleures expériences
<b>Énoncé de résultat 2: Les jeunes touchés par des crises conduisent un processus inclusif de la reconstruction de la communauté pour promouvoir la coexistence pacifique, la cohésion sociale et le développement socio-économique;</b>			Indicateur 2.1: Nombre de leaders de la communauté des jeunes actifs dans leurs collectivités  Base de référence: 300 jeunes leaders Cible: 600 jeunes leaders (50 par communauté)  Indicateur 2.2: Nombre de projets de réhabilitation de la jeunesse terminés  Base de référence: 6 Cible: 12  Indicateur 2.2: Nombre de jeunes engagés dans des activités de subsistance durables  Base de référence: 600 Cible: 1200	6 communautés sont concernées au lieu de 3 initialement prévues ; soit total de 300 jeunes leaders  6 zones d'intervention au lieu de 3 initialement prévus. La cible a été dépassée avec 6 projets  600 jeunes engagés	XX	XX	XX	XX	

produit 2.1: Les comités des jeunes mis en place pour gérer la réhabilitation des infrastructures	Indicateur 2.1.1 Nombre de comités de jeunes opérationnels Base de référence: 6 Cible: 12 (1 par communauté sélectionnée)	6 zones d'intervention au lieu de 3 initialement prévues Existence de 6 comités opérationnels	XX	XX	XX	XX
	Indicateur 2.1.2 Nombre de projets de réhabilitation mis en œuvre Base de référence: 6 projets (1 par communauté) Cible: 12 projets (1 par communauté)	6 zones d'intervention au lieu de 3 initialement prévues 6 projets mis en œuvre	XX	XX	XX	XX
Produit 2.2 Les petits commerces et les entreprises sociales créées	Indicateur 2.1.3: Nombre d'emplois à court terme créés (50% de femmes) Base de référence: 600 emplois à court terme Cible: 1200 emplois totaux créés, 200 par communauté	600 jeunes bénéficient des activités HIMO	XX	XX	XX	XX
	Indicateur 2.2.1 Nombre de jeunes investissent l'épargne dans l'activité économique Base de référence: 480 Cible: 960	Les activités en cours de réalisation	XX	XX	XX	XX
	Indicateur 2.2.2: Nombre d'entreprises appartenant à des femmes sont créées Base de référence: 15 entreprises (soit 150 femmes propriétaires d'entreprises) Cible: 30 entreprises (300 femmes)	Les activités en cours de réalisation	XX	XX	XX	XX



	Produit 2.3 Renforcement de la capacité de leadership de la jeunesse pour l'engagement communautaire	propriétaires d'entreprises) Indicateur 2.3.1: Nombre de jeunes formés dans les compétences de leadership Base de référence: 300 Cible: 600	6 zones d'intervention au lieu prévues de 3 initialement Total de 300 jeunes formés (TBD : H : ... et F : ....)	XX	XX	XX	
		Indicateur 2.3.2 : Nombre de plans de sécurité communautaire élaborés Base de référence : 6 Cible : 12	6 zones d'intervention au lieu prévues de 3 initialement 6 plans élaborés	XX	XX	XX	XX
<b>Énoncé de résultat 3:</b> Le volontariat des jeunes au service de la communauté est une réalité		Indicateur 3.1: Nombre de jeunes volontaires au niveau communautaire, dans la zone du projet, a augmenté Base de référence: 600 Cible: 1200	604 jeunes	XX	XX	XX	Lors de la première phase, le niveau de référence était 500 auquel s'est ajouté 100 jeunes mobilisés
		Indicateur 3.2: Nombre de bénévoles formateurs de jeunes délivrant des formations au niveau communautaire Base de référence: 100 Cible: 200	100 jeunes sur 200 prévus délivrent des formations	XX	XX	XX	XX
Produit 3.1: L'égalité d'accès des jeunes aux possibilités de volontariat dans la cohésion sociale assuré		Indicateur 3.3: Niveau de participation des jeunes dans les instances au niveau communautaire a augmenté Base de référence: 20% des membres du comité de développement communautaire Cible: 40%	Les jeunes mobilisés et formés ont atteint 20% de la population de la zone d'intervention	XX	XX	XX	La sensibilisation faite par les jeunes mobilisés et formés ont atteint 20% de la population de la zone d'intervention
		Indicateur 3.1.1 Nombre de jeunes hommes et femmes mobilisés et placés dans des structures d'accueil Base de référence: 100	100 jeunes volontaires (TBD : H : ... et F : ....) sont déjà dans les structures d'accueil	XX	XX	XX	XX

Produit 3.2 Compétences en la cohésion sociale, le développement économique et la participation en faisant du bénévolat dans les clubs de la paix renforcée	Cible: 220(50 % femmes, 50%hommes)	les structures d'accueil							
	Indicateur de résultat 3.1.2 Témoignages sur la participation des jeunes et de la cohésion sociale documentées Base de référence: 8	8 témoignages sur la participation des jeunes. Le reste est en cours de recensement	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX
	Cible: 50 (25 femmes, 25 hommes)								
	Indicateur de résultat 3.1.3: Service des Jeunes Bénévoles pour la Sensibilisation mis en place à Bujumbura Mairie Base de référence: 2 Cible: 3	Existence de 2 services en Mairie de Bujumbura et Bujumbura rural	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX
	Indicateur 3.2.1: les besoins de formation des bénévoles identifiés Base de référence: 100 évaluations des besoins Cible: 200 évaluations des besoins	La cible est atteinte avec 100 évaluations des besoins en formation	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX
	Indicateur 3.2.2: Nombre de jeunes volontaires formés (femmes et hommes) Base de référence: 100 Cible: 200 (50% de femmes)	100 jeunes volontaires mobilisés (54 H et 46 F) sur les thématiques de cohésion sociale		XX	XX	XX	XX	XX	XX
Indicateur 3.2.3: sessions communautaires d'éducation offerts par des volontaires Base de référence: 6 Cible: 40	6 sessions communautaires sur 40 sont réalisées		XX	XX	XX	XX	XX	XX	